

Les Elus du Beausset Rassemblé

Le 14 février 16

Monsieur le Maire,

Je vous prie de trouver ci-joint les questions diverses que les Élus du Beausset Rassemblé souhaitent poser au prochain Conseil Municipal du jeudi 18 février.

Ce courrier sera déposé en mairie lundi 15 février dans la matinée, donc dans des délais parfaitement conformes à ceux prévus par le règlement intérieur du Conseil Municipal.

1 - Nous repons la question de la sécurité à laquelle vous n'avez pas voulu répondre lors du précédent conseil municipal pour non respect des délais :

A la suite des tragiques attentats du 13 novembre à Paris, M. le Préfet a organisé le 23 novembre 2015, une réunion des Maires du Var sur la sécurité, en demandant à chaque Maire de prendre des dispositions de sécurité adaptées à sa commune. Nous vous demandons de nous faire connaître les mesures de protection de la population que vous avez déjà prises, en particulier celles qui concernent les lieux recevant du public (établissements scolaires, maisons de retraite, bureau de poste, locaux municipaux....)

2 - D'importants travaux concernant Le Beausset ont été décidés à la Communauté d'Agglomération SSB :

La ligne budgétaire N°9149 du budget de SSB a pour intitulé « Aménagement voie liaison communautaire Beausset-Evenos » Un premier crédit de 250 000€ a été alloué pour études en 2015.

Au budget 2016 un montant de 400 000€ est alloué à cette même ligne budgétaire. Quels sont les travaux qui seront entrepris et sur quels tronçons ? Nous rappelons que SSB a

fourni le tracé potentiellement concerné qui va du cimetière de Sainte Anne d'Evenos jusqu'à la DN8 à hauteur du supermarché Casino au Beausset.

La ligne budgétaire N°9152 du budget de SSB a pour intitulé « Nouvelles casernes du Beausset ». Un premier crédit de 100 000€ a été alloué pour études en 2015.

Un nouveau crédit de 1 000 000€ est alloué à cette même ligne budgétaire.

Nous voulons connaître l'emplacement prévu pour ces futures casernes, le coût estimé de l'opération et enfin le montage financier prévu ; les contribuables Beaussétans ont le droit de savoir ce qu'ils auront à payer.

3 - Vous avez décidé de construire un nouveau rond-point à l'emplacement des feux clignotants boulevard de la Libération. Nous pouvons lire dans vos décisions de gestion courante que le montant des travaux s'élève à 199 435, 80 € HT.

Avez-vous obtenu une subvention pour réaliser ces travaux ou bien la totalité du coût sera-t-il à la charge des contribuables Beaussétans ? Dans le cas où vous auriez obtenu une subvention, quels sont son montant et son origine ?

4 - Vous avez accordé un entretien à Var-Matin (édition du 23 janvier 2016). On peut y lire que « la commune souhaite rendre hommage à Jean Etienne Marie Portalis ». Vous expliquez qu'une souscription publique sera lancée à cet effet à la fin du mois, donc le mois de janvier 2016, pour l'acquisition et l'installation d'une statue en bronze.

Puisque la souscription est décidée, nous vous demandons quel est le coût de cette opération et qui paiera si le montant de la souscription ne répond pas à vos attentes.

Y a-t-il eu une étude pour ce projet, au moins pour le côté esthétique ? On ne construit pas ainsi un monument d'une hauteur de 3 mètres 30 sur un emplacement de caractère (la place de la Mairie) auquel les Beaussétans et les touristes sont particulièrement attachés. La Commune a déjà largement rendu hommage au plus célèbre de ses enfants : une rue à son nom, une plaque sur la maison où il est né et un buste à son effigie à la mairie.

Sauf erreur de notre part, le Conseil Municipal n'a pas été consulté sur ce projet. Vous ne pouvez donc pas dire qu'il s'agit d'un souhait de la Commune.

Je vous remercie par avance pour la précision et la clarté avec lesquelles vous voudrez bien répondre à nos questions que de nombreux Beaussétans se posent.

Sentiment républicain.

Edouard Friedler pour le Beausset Rassemblé.